



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026040
Vote du compte administratif Assainissement**

Séance du 29 Avril 2026

Le 29 Avril 2026, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire.

Présents : M GAUDRAT Didier, M DELIGEARD Arnaud, M VIGNE Olivier, M DESBOUIS Serge, M DABLEMONT Guy, Mme QUESNOT Michèle, Mme CHOPIN Christine, M MONNET Jérôme, M PLAZA Kevin, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, Mme BILLAUD Alicia.

Absents : Mme LEBRE Amélia, Mme DEGIRAL Laurence, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandrine.

Excusés : Mme LEBRE Amélia, Mme DEGIRAL Laurence, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandrine.

Pouvoirs : Mme LEBRE Amélia donne pouvoir à M DELIGEARD Arnaud, Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme QUESNOT Michèle, M PISSOCHET France donne pouvoir à M VIGNE Olivier, Mme FATAH Sandrine donne pouvoir à Mme BILLAUD Alicia

Secrétaire de séance : Mme QUESNOT Michèle.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 22 Avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 22 Avril 2026

M. le Maire sort de la pièce. M. DESBOUIS Serge, doyen de l'Assemblée, fait présentation du Compte Administratif de l'assainissement.

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	88 108,94
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	61 608,34
Recettes	Prévu :	88 108,94
	Réalisé :	31 881,12
	Reste à réaliser :	45 200,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	23 425,94
	Réalisé :	2 922,64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	23 425,94
	Réalisé :	18 080,94
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	31 881,12
Fonctionnement :	15 158,30
Résultat global :	47 039,42

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de valider le compte administratif de l'assainissement et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Didier GAUDRAT**

